

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 1

Artikel: Anvers et ses nouvelles fortifications [suite et fin]
Autor: E.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 1

Lausanne, 12 Janvier 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Anvers et ses nouvelles fortifications. — IV. — Guerre d'Amérique. — Sur les logements militaires. — Liste des ordonnances et règlements fédéraux en vigueur. — Nouvelles et Chronique.

ANVERS ET SES NOUVELLES FORTIFICATIONS.

IV.

(Suite et fin.)

Les officiers du génie préposés à la direction des travaux et répartis dans les diverses sections de l'entreprise concourent à son achèvement avec un dévouement fort naturel de la part de soldats aimant leur pays et convaincus qu'ils font une œuvre salutaire à sa vraie gloire. Ils ne sauraient trouver d'occasion plus favorable de pratiquer les connaissances spéciales acquises pour le service de leur arme et ils n'ignorent pas que leurs confrères des grands pays, Anglais, Russes, Autrichiens, les envient de participer à une œuvre aussi grandiose. Mais il y a plus que du dévouement dans le sentiment qui les anime. Chacun d'eux, logé sur l'emplacement des travaux dans un pavillon ordinairement construit *ad hoc*, a fait en vérité sa « chose » du département auquel il est préposé ; il y sent sa responsabilité engagée et aucun sacrifice ne lui coûte pour la mener à bien. Une heureuse émulation existe entre les camarades placés dans une position analogue ; tous cherchent à fournir quelque idée nouvelle tendant à perfectionner ou à hâter leur travail et se hâtent de la faire parvenir à l'autorité supérieure. Ils sont sûrs d'y trouver la plus libérale condescendance ; mettant de côté toute morgue et tout pédantisme de fonctionnaire élevé, le ministre accueille avec bien-

veillance leurs propositions et laisse une certaine marge à l'initiative de ses subordonnés pour suivre leurs inspirations. Il en résulte que ceux-ci mettent plus d'intérêt à leur besogne et il se développe entre eux une rivalité toute au profit de l'œuvre commune.

Le sol dans lequel les terrassements sont exécutés est un sol classique pour les travaux de fortification. Composé d'un sable fin et compacte, la fouille, la charge, les transports, s'y font très-aisément et le régâlage des talus y est des plus facile. Ceux qui sont destinés à rester découverts doivent toutefois recevoir une couche de bonne terre végétale, sous peine d'être emportés par le vent. Cette précaution prise, la végétation est si extraordinairement active dans la contrée, qu'au bout de quelques semaines, toutes les surfaces se couvrent de gazon sans qu'on ait à y prendre garde.

Pour activer le travail de déblai et remblai et suppléer à la rareté des ouvriers, un procédé fort simple a été organisé sur certaines parties de l'enceinte. Un double plan incliné, muni de rails est établi entre l'emplacement des fouilles et la partie supérieure du remblai voisin. Un treuil et un manège placés au haut de la pente et mûs par deux chevaux font monter des wagons remplis de terre et les font redescendre vides, au moyen d'un cable s'enroulant autour d'un cylindre à axe vertical d'environ deux mètres de diamètre. Chacun des wagons renferme la charge de 35 brouettes : une fois arrivé au haut de la rampe, on le pousse sur un système voisin de rails horizontaux qui se prolongent sur le remblai et s'allongent au besoin suivant les procédés connus dans les grands terrassements. On réalise ainsi une économie notable sur le coût de la main d'œuvre et nous avons été surpris de ne pas voir appliquer ce procédé plus généralement sur le pourtour du grand rempart.

L'obstacle le plus difficile à surmonter dans la conduite de l'entreprise, dérive de l'abondance de l'eau que l'on rencontre sourdissant de toutes parts dès qu'on s'enfonce à plus de deux mètres au-dessous de la surface du sol. Partout où se creusent les fossés, de nombreuses et puissantes machines d'épuisement doivent jouer continuellement pour permettre aux ouvriers de continuer leurs fouilles. Parfois le terrain qu'ils remuent, plus perméable, se mélange à l'eau ; ils ont alors à lutter avec une boue liquide, qui se précipite dans tous les approfondissements de la fouille avec une rapidité très-génante. Lorsque l'on creuse en vue de commencer les fondations d'une muraille quelconque, il faut souvent accoler ensemble un terrassier et un maçon, pour qu'au moment même où le premier déblaie l'emplacement de la maçonnerie, le second puisse placer son moellon, avant que le vide pratiqué se trouve de nouveau rempli. Il y a là, ainsi que dans

une foule d'autres cas des causes de renchérissement de la main d'œuvre, qui se règlent de gré à gré avec l'entrepreneur. Toutefois la plus stricte conscience préside à tous ces règlements de compte. Les officiers belges ont la prétention d'exécuter leurs beaux ouvrages mieux et à meilleur marché que dans aucun travail du même genre et nous sommes fort disposé à leur donner créance.

Les travaux de terrassement se font à la tâche ; les ouvriers y gagnent de fr. 2 à fr. 2,40 par jour. Pour les maçonneries, ils sont payés à la journée, suivant leur capacité, fr. 4 à fr. 4,50 : c'est une garantie nécessaire pour la bienfacture du travail.

Dans les constructions inondables et pour les fondations, les matériaux usités sont des moellons d'excellente qualité. Partout ailleurs la brique est généralement employée et l'été dernier il s'en faisait une consommation moyenne de un million et demi par jour. — On comprend sans peine qu'avec un pareil débit la fourniture des matériaux puisse être parfois une cause de sérieux embarras pour l'entreprise. Elle fait face de son mieux à ces difficultés et les convois se succèdent à courts intervalles sur le chemin de fer de service, donnant une belle idée de la vie qui anime ces magnifiques travaux.

La présence des troupes est un autre élément d'intérêt pour l'officier étranger qui vient visiter les nouvelles fortifications d'Anvers. Dès l'origine, le gouvernement a fait participer l'armée à leur construction. C'était une facilité pour la compagnie soumissionnaire qui avait du souci au début à se procurer des bras. On a pris dans chaque régiment un certain nombre d'hommes ayant terminé leur instruction de soldat, on les a incorporés en compagnies d'ouvriers, ayant leurs officiers et continuant à vivre sous le régime militaire dans des camps-ements voisins de l'emplacement des travaux et on leur a confié la construction de diverses sections de l'entreprise. Ce genre de service volontairement choisi par les soldats et leur valant une bonification proportionnée à leur activité, a les plus heureux résultats. Indépendamment de l'avantage majeur de mettre une notable proportion de l'armée au courant de travaux pratiques, qui acquièrent toujours une plus grande importance à la guerre, on lui évite une partie des loisirs fâcheux d'une vie de garnison en lui donnant des habitudes laborieuses ; la santé de la troupe s'en ressent d'une manière favorable ; enfin même au point de vue financier, on a réussi à réaliser une petite économie.

Le succès de l'emploi des soldats comme terrassiers a enhardi le ministre de la guerre à tenter une innovation et à les employer aussi comme maçons. Le nombre des maçons est limité dans un pays de l'étendue de la Belgique : la masse de constructions à exécuter à An-

vers devait faire hausser leur main d'œuvre et entraver plus ou moins les constructions civiles et particulières. Afin d'éviter cet inconvénient, l'idée de former des maçons-soldats fut présentée au ministre de la guerre par un officier supérieur du génie, M. le major Rousseaux, avec l'offre de se charger de leur éducation. Un essai d'apprentissage ayant été fait sur vingt hommes de bonne volonté et ayant réussi, ce nombre fut peu à peu augmenté et porté à 330. Entrés à l'école des maçons à la fin de 1860, ils en sont sortis au 30 juin 1861; employés tout de suite aux travaux, ils ont exécuté dans les quelques mois qui ont suivi environ six mille mètres cubes de maçonnerie, qui font le plus grand honneur à leur adresse et à leur zèle, comme aussi aux chefs qui ont entrepris leur éducation. Leur recrutement parmi les volontaires de l'armée sera toujours facile, en raison du grand avantage que chacun trouve dans la possession d'un métier recherché et lucratif au sortir de son temps de service, pour lequel en temps ordinaire tout candidat doit faire un long stage comme manœuvre.

Les cinq à six mille travailleurs militaires, qui participent à l'érection du camp retranché d'Anvers, sont logés dans des baraquements spacieux et commodes, analogues, sauf leurs dimensions, à ceux usités en Suisse. Des baraques rectangulaires, ayant 25 mètres de longueur et plus, sont recouvertes en paille et parfaitement imperméables. Chaque soldat y a son lit de fer, avec matelas, placé sur un plancher en bois à un pied au-dessus du sol. Ces précautions, nécessitées par la durée des campements et par l'humidité du climat, jointes à d'ingénieuses mesures prises pour l'enlèvement rapide de toute espèce d'immondices, ont maintenu l'état sanitaire de la troupe sur un pied excellent, malgré les plus fâcheux augures, répandus par la malveillance d'une opposition violente et tracassière.

La population commerçante d'Anvers, un peu cosmopolite de sa nature, est par conséquent moins accessible au sentiment patriotique qui a inspiré le peuple belge lors du vote de 1859 relatif aux fortifications de la place. Après avoir fait tous ses efforts pour l'empêcher, elle est restée hostile à son exécution et elle ne néglige aucune occasion de lui susciter des embarras.

Lors de l'ébranlement général communiqué à l'Europe par les récits du combat des bâtiments cuirassés américains, au printemps de 1862, la chambre des communes en Angleterre demandait de nouvelles études et une suspension de tous les travaux de fortification, voire même leur abandon définitif. L'opposition belge, à la même époque, éleva les mêmes prétentions, demandant une suspension des travaux d'Anvers, sous prétexte des nouvelles circonstances faites à la

guerre maritime. Dans le premier des deux pays, le gouvernement pouvant céder aux réclamations de l'opinion publique sans de trop grands inconvénients, consentit à un arrêt partiel. Quand après un conscient examen de la question, on a dû remettre la main à l'œuvre, une partie de l'ouvrage fait s'est trouvée perdue et il a fallu donner de fortes indemnités aux entrepreneurs; le premier ministre a pu dire à son Parlement à peu près ceci: « Nous vous avons passé votre fantaisie, mais rappelez-vous que comme toujours en pareil cas, elle aura coûté au pays beaucoup de temps et surtout beaucoup d'argent. » En Belgique une suspension quelconquè était la ruine de l'entreprise; l'opposition le savait, et elle le voulait ainsi, mais le gouvernement le savait aussi. Il ne lui était donc pas possible d'obtempérer à pareil vœu, et d'ailleurs il n'était pas trop difficile de démontrer à la chambre, qu'après comme avant l'emploi de vapeurs cuirassés, les grands retranchements en terre seraient toujours la meilleure défense à opposer à un ennemi venant par terre ou par mer. C'est à quoi M. le général Chazal, ministre de la guerre, a parfaitement réussi, et une forte majorité lui a donné raison. Les travaux ont donc continué avec la même activité que par le passé et la campagne de 1862 les aura amenés à un degré d'avancement, qui les mettra pour jamais à l'abri de toute crise sérieuse. Au bout du temps accordé pour leur terminaison, ils ne manqueront pas d'être susceptibles de faire résistance à une agression, et le jeune royaume sera doté du puissant boulevard dû à l'énergique initiative de son gouvernement et au patriotisme éclairé de son parlement.

E. G.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Depuis la révocation du général Mc Clellan, remplacé par Burnside au commandement en chef de l'armée du Potomac, les choses n'ont guère mieux été qu'auparavant. Pour céder aux impatiences des clubs, l'armée dut se remettre en marche contre Richmond dans une saison très défavorable, où d'un jour à l'autre les nombreux cours d'eau de la Virginie peuvent être enflés par les pluies d'une manière extraordinaire, et où les chemins, quand il y en a, semblent des torrents de boue.

Le général Burnside se mit en mouvement par la gauche de son front, c'est-à-dire par la ligne d'opération la plus difficile, vu les